



# Bulletin des Amis de saint François de Sales

Suisse : Ed. Les Amis de Saint François de Sales - Case postale 2346, 1950 SION 2 Nord - CCP 19-43-5, Crédit Suisse, Sion, C. 715.452.00

## LA RENOVATION

### CHAPITRE I SATAN, SERVITEUR DE DIEU

Le fondateur de l'Illuminisme français, Saint-Martin, soupçonnait que Satan pourrait bien n'avoir pas le dernier mot de la Révolution. Le 6 janvier 1794, il écrivait au baron de Kirchberger : «Pour moi, je n'ai jamais douté que la Providence ne se mêlât de notre Révolution et qu'il n'était pas possible qu'elle reculât. Je crois plus que jamais que les choses iront à leur terme et auront une finale bien importante et bien instructive pour le genre humain.»

De Maistre ne pensait pas autrement. «Pour tout homme qui a l'œil sain, dit-il, et qui veut regarder, il n'y a rien de si visible que le lien des deux mondes.» Tout ce qui se passe sur la terre a sa raison d'être dans le Ciel. C'est à l'accomplissement des décrets divins que sont ordonnés tous les faits toutes les révolutions que l'histoire a enregistrées, tous ceux qu'elle enregistrera jusqu'à la fin des temps : tous concourent, selon leur nature et leur importance, à l'œuvre secrète que DIEU opère, presqu'à notre insu, et qui ne sera pleinement révélée qu'au grand jour de l'éternité. Si les révolutions sont amenées par les erreurs des hommes, si elles sont faites de leurs crimes. DIEU les domine au point de les faire concourir à l'accomplissement de ses desseins qui datent de l'éternité.

De Maistre a exprimé dans un langage sublime cette belle et consolante vérité, aux premières lignes du premier de ses ouvrages. Il y a fait toucher cette action et la Providence qui mène les hommes où elle veut, tout en leur laissant la liberté de leurs mouvements.

«Nous sommes attachés au trône de l'Être suprême par une chaîne souple qui nous retient sans nous asservir. Ce qu'il y a de plus admirable dans l'ordre universel des choses, c'est l'action des êtres libres sous la main divine. Librement esclaves, ils opèrent tout à la fois volontairement et nécessairement ; ils font réellement ce qu'ils veulent, mais sans pouvoir déranger les plans généraux. Chacun de ces êtres occupe le centre d'une sphère d'activité dont le diamètre varie au gré de l'éternel géomètre qui sait étendre, restreindre, arrêter ou diriger la volonté sans altérer sa nature... Sa puissance opère en se jouant ; dans ses mains, tout est souple, rien ne lui résiste ; pour elle,

tout est moyen, même l'obstacle ; et les irrégularités produites par les opérations des agents libres, viennent se ranger dans l'ordre général». Satan n'échappe point à cette loi. Lui aussi fait ce qu'il veut, mais, en faisant ce qu'il veut, il travaille à l'accomplissement des pensées divines. Il triomphe à l'heure actuelle; tout marche au gré de ses désirs et ses esclaves humains sont dans la jubilation. Ils ne voient point que, paraissant conduire la Révolution, ils n'y entrent que comme de simples instruments que leurs scélératesses ont toujours tournés contre les fins qu'ils s'étaient proposées.

Ils veulent anéantir le christianisme; ils ne s'en cachent point, ils le proclament; et voyant les ruines qu'ils ont accumulées depuis un siècle, aussi bien dans les âmes que dans la société, ils se flattent d'y parvenir. Leurs cris de joie, unis à leurs cris de haine, retentissent partout avec un éclat de plus en plus insolent. Ils ont tort. Ils se glorifient de ce qui, d'une manière ou d'une autre, fera leur honte.

Si les prévisions que nous avons entendu exprimer de la prochaine apparition de l'Antéchrist doivent se réaliser, les fils et serviteurs de la Révolution servent à amener, par leurs œuvres méchantes, le jour où Notre-Seigneur Jésus-Christ viendra, dans une infinie majesté, les confondre et ouvrir aux siens le séjour des gloires éternelles.

Si le nombre voulu des élus n'est point encore atteint, les méchants ne pourront empêcher les manifestations de la miséricorde divine de se produire. Mais pour qu'elles puissent se produire, il faut que la place des constructions divines soit préparée, que le terrain soit déblayé et c'est ce que font les révolutionnaires. Ils pensent satisfaire leur haine de tout bien, ils le rendent possible par les destructions qu'ils opèrent.

Aux jours de la terreur, on s'écriait de toutes parts : Comment ? Les plus scélérats des hommes triomphent ! Les projets les plus gigantesques exécutent de leur part sans difficulté, tandis que le bon parti est malheureux et ridicule dans tout ce qu'il entreprend. A cela J. de Maistre répondait : «Sans doute, car la première condition d'une révolution écrite, c'est que tout ce qui pouvait la prévenir n'existe pas, et que rien ne réussisse à ceux qui veulent l'empêcher.»

(à suivre)

Mgr DELASSUS "Le problème de l'heure présente"

# Législation antiraciste

# Le bâillon préparé

La législation dite antiraciste que nous allons rejeter le 25 septembre n'est pour le moment guère soutenue. C'est à partir du début septembre que monteront au front les comités de soutien. Ce retard est conjoncturel et tactique. En effet, le triple échec du 22 juin a sonné comme un glas aux oreilles des partisans de cette révision. Ils ont donc adopté le profil bas et veulent laisser les citoyens le plus longtemps possible dans l'ignorance et la passivité. Au dernier moment, ils lèveront les étendards des «bons sentiments.» En attendant leur offensive, éclairé par les expériences extérieures, par l'usage qu'on voit faire en particulier à la justice française de cette arme, je vais expliquer aujourd'hui une conséquence possible que cette modification pourrait convoyer. Que dis-je possible ! Certaine, inéluctable, nécessaire.

On ne parlerait pas tant d'antiracisme s'il ne s'agissait que des problèmes de cohabitation que les citoyens suisses pourraient avoir avec les Albanais, les Libanais ou les Tamouls. L'antiracisme est toujours lié par ses zélateurs à l'antisémitisme et l'inspiration internationale de ce mouvement est incontestablement juive. Les activistes de cette communauté veulent de cette manière assurer encore mieux son établissement dans la diaspora et sans doute conjurer des menaces futures.

Sous leur inlassable impulsion l'antiracisme idéologique a acquis maintenant une telle force qu'il a sécrété, comme l'a écrit Olivier Delacrétaz, une puissante vague de moralisme.

«*Un délinquant normal, si l'on ose dire, si affreux que soit son forfait, reste une personne. Il conserve certains droits,*

*celui d'être jugé selon la loi par un tribunal régulier, celui d'être entendu et défendu, d'être condamné proportionnellement à son délit. Le raciste ou présumé tel, lui, est identifié à son racisme. Il n'existe plus qu'en tant que vecteur de racisme. A son égard, tout est permis. On peut l'insulter, le citer de travers, lui attribuer des intentions qu'il n'a jamais eues [...] dans l'optique moraliste, l'accusateur est toujours justifié, même si ses accusations se révèlent n'avoir aucun fondement.».<sup>1</sup>*

La force redoutable de l'antiracisme militant tient dans la technique de l'amalgame. Vous osez discuter de telle ou telle de ses thèses. C'est donc que vous êtes raciste, par analogie antisémite et donc nazi. Envoyez c'est pesé !

Vous êtes un bon Suisse partisan de l'indépendance nationale; vous voulez en Suisse des priviléges pour les Suisses; ces distinctions sont discriminatoires et l'on vous réputera illico raciste, antisémite et nazi.

Voici ce qui nous attend.

On sait que nombreux milieux juifs exercent sur l'Église des pressions constantes pour l'amener à modifier son enseignement et les résultats obtenus sont déjà effarants. Ils veulent l'empêcher de propager les récits de la Passion tels que les auteurs sacrés les ont écrits. On sait que la mort de Jésus fut désirée, complotée, décidée par le sanhédrin et que l'ayant condamné à mort les Juifs le conduisirent chez Pilate, gouverneur romain, pour obtenir confirmation de leur sentence et pour la faire exécuter, la haute justice leur étant interdite.

C'est la vérité millénaire, c'est le drame

juif du Messie refusé. Ce sont des faits. Or, il faut savoir que des évêques en titre, tel le Français Mgr Eyt, enseignent déjà que seul Pilate et le Romain sont responsables de la mort du Christ... Pourtant, nous ne pouvons changer l'histoire, falsifier la vérité, oublier que Pilate se lava symboliquement les mains de la crucifixion de l'Innocent.

L'article antiraciste permettra à la Licra de porter plainte contre le chrétien qui rappellera les faits de la Passion. On trouvera que cet enseignement met en cause un peuple, qu'il est discriminatoire, qu'il tend à susciter quelque forme d'antisémitisme et que, par conséquent, il offense la législation.

Vous êtes sceptiques ? N'oubliez pas qu'en Suisse on a déjà trouvé une cour du Tribunal fédéral pour décréter que le crucifix pouvait offenser la conscience enfantine ! Le pire est possible dès lors qu'un mauvais texte est livré aux juristes.

La révision du Code pénal qu'approuvent chez nous des autorités souvent ignorantes et volontiers grégaires est donc une arme redoutable qui sera fourbie contre notre identité la plus précieuse.

Il permettra de créer, ce qu'a dénoncé en France la journaliste Annie Kriegel, elle-même pourtant de confession israélite «une police juive de la pensée.»

René Berthod

(Extrait de la "Gazette de Martigny"  
N° 32, Août 1994)

<sup>1</sup> Olivier Delacrétaz. "L'universel enraciné", remarques sur le racisme et l'antiracisme, ( Cahiers de la Renaissance vaudoise ), N° 125. pp 49 - 50.

# Remarques sur le racisme et l'antiracisme

Nous donnons ci-après quelques extraits du remarquable livre (“L'universel enraciné” remarques sur le racisme et l'antiracisme) de Monsieur Olivier Delacrétaz, publié dans les Cahier de la Renaissance vaudoise, N° 125

## Introduction

Sur la scène publique, auprès de l'officialité politique et des médias, le discours antiraciste est vainqueur sans partage. mais ses effets concrets tardent à se faire sentir. En réalité, tout le monde discrimine tout le temps, sur la base de mille et un critères... (p. 5).

Aujourd'hui, la définition du racisme s'est étendue à des concepts ou à des attitudes n'ayant plus grand-chose à voir avec la race au sens biologique. Le terme gagne en extension ce qu'il perd en précision... (p. 6).

On le verra en effet tout au long de notre essai, le racisme et l'antiracisme présentent d'étranges similitudes. Ces similitudes se remarquent non seulement dans une attitude d'intolérance très voisine et dans une commune volonté de purifier la société, mais aussi dans la doctrine elle-même. Ainsi en va-t-il du fameux “droit à la différence” dont les antiracistes sont en principe partisans... (p. 8).

Le discours antiraciste est omniprésent dans la société actuelle, où il modèle l'opinion, les écrits et les discours. Il se présente comme une religion laïque, ou, à tout le moins, comme une morale. S'il a des partisans modérés, il a aussi ses bien-pensants, ses dévots et ses fanatiques... (p. 11).

...l'effervescence antiraciste engendre d'inutiles divisions dans le pays, [...] elle y multiplie les soupçons, les accusations, les procès d'intention et, bientôt, les procès tout court. Enfin, la pression de l'antiracisme idéologique suscite un blocage suicidaire des mécanismes psychologiques de défense des sociétés européennes, et de la nôtre en particulier... (p. 12).

## Première partie

Il n'est pas rare de voir des personnes courtoises, voire secourables à l'égard d'un étranger ou d'une famille d'étran-

gers, et qui, dans le cadre d'une discussion générale, tiennent des propos xénophobes. C'est qu'elles ne s'expriment plus en tant que personnes individuelles, mais en tant que partie d'une communauté politique à laquelle elles appartiennent et qu'elles sentent, à tort ou à raison, menacée par la présence étrangère...

Il n'est pas nécessaire de recourir au génocide pour détruire une collectivité. Il suffit d'enfoncer dans son esprit, par un matraquage constant, l'idée qu'elle a fait son temps, qu'elle n'est plus digne de vivre, qu'elle a tout à apprendre des autres cultures et qu'elle n'a rien à leur apporter [...] Le désespoir qu'engendre chez certains la perspective d'une telle évolution suicidaire est une composante majeure de la réaction xénophobe. Pense-t-on sérieusement le calmer en abrèvant de prêches moraux méprisants ceux qui expriment, peut-être de façon choquante, ce désespoir ? (pp. 38-39)

## Deuxième partie

Le moralisme est un mécanisme d'autojustification qui vit de la dénonciation du mal chez autrui...

Pour les sectateurs du moralisme, personne n'est absolument innocent. C'est ainsi que le 10 septembre 1986, sur dénonciation du MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), le tribunal correctionnel de Montpellier condamnait une logeuse à une amende de 1000 francs avec sursis et à un franc symbolique à verser au MRAP pour avoir publié dans *Top Hebdo* l'annonce suivante :

Particulier loue chambre meublée, accès cuisine, bains, literie, parking, à personne française, salariée ou étudiant, religion chrétienne.

*Français et chrétien, c'en était trop!* Et le secrétaire du comité du MRAP de Montpellier, M. Claude Jurquet, concluait :

La décision de justice a été tout à fait mesurée et adaptée aux circonstances...

Enfin, dans l'optique moraliste, l'accusateur est toujours justifié, même si ses accusations se révèlent n'avoir aucun fondement. En bonne logique, l'accusation de racisme portée envers quelqu'un est si grave aujourd'hui que la personne qui la prononce à la légère devrait être sévèrement punie. Or, il n'en est rien. (pp. 49-50).

## Récupération

Le propre du moralisme est d'être récupéré pour servir de couverture et dissimuler sous un comportement standard des fins étrangères au but proclamé... (p. 53).

Il y a encore cette dramatisation insupportable de l'actualité, qui pousse à parler des actes xénophobes comme s'il y en avait chaque jour davantage...

Une jeune mère de famille me raconte que sa fillette de onze ans, se rendant à l'école en bus, a été l'objet d'avances ambiguës d'un passager adulte. Va-t-elle se plaindre? A tout le moins va-t-elle signaler le cas à la compagnie des transports ou aux autorités scolaires? Elle a l'air gêné: “C'est qu'il s'agit d'un Noir...” Elle n'interviendra pas, de peur d'être accusée de racisme...

## Discrimination à l'envers

Une autre conséquence de la domination idéologique de l'antiracisme est le fait que toute insulte ou voie de fait de la part d'un autochtone à l'égard d'un étranger, même relevant de la légitime défense, est *a priori* assimilée à un acte de racisme. C'est ce que Yonnet nomme “la racisation systématique des faits divers”. On l'a vu avec l'affaire du ressortissant turc tué en ville de Fribourg le 25 novembre 1989. L'enquête a établi qu'il ne s'agissait pas d'un acte raciste, mais les policiers et les autorités fribourgeoises ont subi pendant des semaines des pressions extraordinaires (communiqués de presse, cortèges et autres mani-

festations) de la part de ceux qui voulaient absolument que c'en fût un. Le seul fait d'avoir d'emblée mis en doute le caractère raciste de l'événement a valu au syndic de Fribourg de se faire lui-même qualifier de raciste ! On se rappelle également que le *Rapport du Conseil fédéral sur l'extrémisme en Suisse* présentait Neuchâtel comme un canton particulièrement raciste, totalisant huit attentats contre les centres de réfugiés : **cris d'horreur des dévots**, réflexions consternées sur la psychologie neuchâteloise... *L'Impartial* du 24 mars 1992 publiait une caricature d'Elzingre: "Crise des cerveaux au pays de l'horlogerie! On ressort les vieux mouvements d'extrême-droite!" Renseignements pris, six des huit attentats avaient été commis par un ressortissant chilien souffrant de troubles psychologiques ! (pp. 56 à 58).

Citons Uli Windisch, professeur de sociologie à l'Université de Genève:

"Il ne fait pas de doute qu'une partie des couches populaires suisses ont l'impression d'être abandonnées, rejetées, dénigrées, alors que ce ne sont ni des gens inhumains, ni des monstres. Ce sont des personnes qu'il ne faut pas oublier, et la très grande partie d'entre elles sont des gens très honnêtes, sincères, modestes, qui ont beaucoup travaillé dans leur vie et ont souvent connu des périodes difficiles. [...] Elles nous rappellent leurs difficultés concrètes quotidiennes face à ceux qui se livrent à la surenchère idéologique et au langage de la générosité universelle abstraite. Ainsi, elles finissent par avoir l'impression que certains de leurs compatriotes défendent uniquement et inconditionnellement les étrangers et les réfugiés (vrais ou faux). Cela leur paraît inacceptable."

A les mépriser, on ne peut qu'obtenir l'effet inverse, accroître leur sentiment de déréliction et d'incompréhension... (pp. 61-62).

#### *Vanité fédérale*

Le Message (p. 9) annonce triomphalement que : "notre pays disposera, grâce à son adhésion, d'une meilleure base juridique pour intervenir dans d'autres États parties, si l'interdiction de la discrimination raciale ne devait pas y être respectée."

Q'elle vanité! Les Suisses ont-ils pour vocation de faire la morale aux autres peuples? Cette attitude est contraire aussi bien à la modestie internationale que doit s'imposer un petit pays qu'au principe même de la neutralité helvétique. De surcroît, cette ingérence n'est pas à sens unique. Les États étrangers peuvent prétendre en faire autant à notre égard, au détriment de notre souveraineté... (p. 72).

#### *Une application à sens unique*

L'expérience française montre tous les jours qu'on ne soupçonne jamais de racisme que les gens du pays. Il n'y a pas d'exemple d'un ressortissant étranger condamné pour racisme à l'égard d'un Français. C'est une dévalorisation de la citoyenneté et une incitation pour les étrangers à tirer de la loi antiraciste des avantages au détriment des nationaux... (p. 77).

Comme le dit Uli Windisch : "Il me semble irresponsable et dangereux de faire monter l'hostilité et le rejet envers tous les étrangers par intransigeance idéologique. Mieux vaut accueillir moins de réfugiés, mais bien, et ne pas créer des tensions dangereuses et incontrôlables, et des actes de plus en plus violents. Il serait également irresponsable de ne pas tenir compte du baromètre de la tolérance sociale et politique de la majorité de la population."

C'est une loi trop généreuse dans les principes affirmés, trop mesquine dans son application...

...ne pas craindre de faire taire les **antiracistes fanatiques qui font preuve de tous les défauts** qu'ils reprochent aux racistes et aux xénophobes. Il faut éviter de réagir à l'exclusion raciste par l'exclusion des racistes. "Pas de tolérance pour les ennemis de la tolérance ?" A ce jeu stérile de symétrie, tout le monde y perd.

Citons encore Windisch :(p. 94).

«Plutôt que de condamner ou de stigmatiser une partie de la population en la taxant de xénophobe ou de raciste, (...) adopter une attitude davantage anthropologique : essayer de comprendre avec le moins de préjugés possibles les sentiments et les arguments de cette partie de la population que certains qualifient un peu rapidement de xénophobe (...). Il s'agit donc de chercher à comprendre

plutôt que de juger, et cela en essayant de se mettre à la place de ces couches populaires et du citoyen moyen, de mieux cerner leur monde quotidien immédiat, concret et vécu.»

Oui, les autorités politiques es celles de l'Eglise devraient sortir des cortèges antiracistes et aller vers ceux qu'on appelle les xénophobes. Les premières en tireraient d'utiles enseignements sur l'état psychologique d'une partie de la population. Les secondes verront que les xénophobes n'existent pas, qu'il n'existe que des personnes qui ont parfois des attitudes xénophobes. Elles les écouteront, s'efforceront de comprendre leurs craintes, trieront ce qui, dans leurs récriminations, est fondé et ce qui relève du domaine des fantasmes ou de la recherche d'un bouc émissaire. En un mot, les uns et les autres manifesteraient à leur égard un esprit de concitoyenneté et de fraternité plutôt qu'un esprit de jugement et de condamnation.

Enfin, c'est une erreur de croire qu'on diminuera les risques de xénophobie en insultant le patriotisme et en rabaisant le sentiment national...

Transmettre aux enfants l'amour de leur pays, leur donner une connaissance claire et approfondie de son histoire, de sa géographie et de ses mœurs, leur montrer qu'il a survécu à mille vicissitudes, c'est les rendre plus confiants en sa capacité de survivre et, par conséquent, moins craintifs à l'égard des étrangers et des menaces que leur présence pourrait faire planer sur notre identité.

Cette même confiance en soi permet aussi de prendre, sans panique ni vociferations, mais sereinement et surtout assez tôt, des mesures strictes à l'égard de l'immigration, à l'avantage des nationaux, certes, et c'est la moindre des choses, mais aussi à celui des étrangers vivant chez nous. Là est l'important : **on ouvre plus volontiers la porte quand on sait qu'elle est solide et qu'on en conserve la clef !** (pp. 92 à 95)

#### **Abonnements**

**Ecclésiastique** : Fr. 15.-

**Normal** : Fr. 30.-

**Soutien** : Fr. 40.- et plus